

## Convention Simplifiée de Formation N° 87

Entre les soussignés :

◆ **INTEGRALE**

44 La Mainguais  
44 260 Savenay  
Siret : 990 345 894 00010  
Numéro de Déclaration d'Activité : 52441240944 enregistré auprès du  
Préfet de Région Pays de la Loire  
Représenté par : **Mme RACHADI Nawal**

◆ **IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT**

21 AVENUE DE PENHOET  
44600 SAINT-NAZAIRE

Siret : 49280090900037

Représenté par : **Mme MAHÉ MEHEUST Cindy**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

### Article 1 : Objet de la Convention

**INTEGRALE organise l'action de formation suivante :**

N° session : A2602LA

L'action entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du Code du Travail :

**Action de formation**

<b>Intitulé</b>	: R431 - Port du Harnais / Travail en hauteur sur site équipé
<b>Objectifs</b>	: Voir document en annexe
<b>Moyens, méthodes</b>	: <ul style="list-style-type: none"><li>• Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique</li><li>• Démonstrations par le formateur et exercices encadrés</li><li>• Études de cas et retours d'expérience terrain</li><li>• Supports visuels (diaporama, vidéos pédagogiques)</li><li>• Échanges interactifs avec les participants</li></ul>
<b>Modalités Evaluation</b>	: <ul style="list-style-type: none"><li>• Évaluation continue lors des exercices pratiques</li><li>• Observation des gestes et corrections individualisées</li><li>• Quiz de validation des connaissances</li><li>• Attestation de formation remise en fin de session</li></ul>
<b>Format Formation</b>	: Présentiel
<b>Contenu formation</b>	: Détaillé dans la fiche programme en pièce jointe
<b>Durée - Dates</b>	: 7 heures réparties sur 1 journée le 19 juin 2026
<b>Lieu</b>	: INTEGRALE ST NAZAIRE - 2 route de Tréfféac - 44600 ST NAZAIRE - Tél : 02.22.66.80.40 -
<b>Participant(s)</b>	: GAUTIER PHILIPPE

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail  
A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

### Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qté	Prix Unit. HT	TVA	Total HT	
Frais Pédagogiques	IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT	1	160.00 €	32.00 €	160.00 €	
<b>Total HT :</b>					<b>160.00 €</b>	
			<b>TVA :</b>	<b>32.00 €</b>	<b>TOTAL TTC :</b>	<b>192.00 €</b>

**Conditions de Paiement** : IP 13.44-INTERIM & PLACEMENT - SAINT-NAZAIRE : Règlement à réception de facture

### Article 3 : Conditions Générales et de Vente

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à INTEGRALE après signature.

INTEGRALE se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, d'annuler la prestation jusqu'à 3 jours de la date prévue de déroulement de ladite prestation.

En cas de résiliation de la présente convention par l'entreprise à moins de 10 jours de la date de début de la formation, INTEGRALE retiendra sur le coût total, les sommes qui lui sont dues pour ladite formation, à savoir 50 % au minimum, et jusqu'à 100% pour une annulation survenue 3 jours avant le début de la formation.

Conformément à l'Article L6354-1 du Code du Travail, en cas de modification unilatérale par l'organisme de formation, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la présente convention pour toute modification à moins de 3 jours avant la date de début.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de RCS ST NAZAIRE sera seul compétent pour régler le litige.

**En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.**

**La signature de la présente convention emporte l'acceptation des Conditions Générales de Vente jointes par courriel.**

Fait à Savenay, le 16 juin 2026

*En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.*

Pour **IP 13 44-INTERIM & PLACEMENT**

**GROUPE IP**

230 Rue Pierre Duhem  
13290 AIX-EN-PROVENCE  
SARL au Capital de 533 450 €  
RCS AIX 512 839 002

Pour **INTEGRALE**

Nawal RACHADI

**Conseil & Relation Client**

**SAS Intégrale Prévention**  
44 La Mainguais - 44260 Savenay  
SIRET 990 345 894 00010  
[contact@integrale-prevention.fr](mailto:contact@integrale-prevention.fr)